

La cinquième Assemblée générale de l'association Social Business Models s'est déroulée à l'Hôtel Continental, à Lausanne, le 8 mai 2018, entre 18 et 21 heures.

26 personnes étaient présentes et 23 furent excusées, dont certaines par l'impossibilité de participer, suite à des imprévus, mais aussi plusieurs restèrent bloquées sur l'autoroute Genève-Lausanne par un camion renversé sur la piste et un très, très long embouteillage. Quelques-uns arrivèrent même à 20h50, lors de la partie récréative.

La séance a commencé à 18 heures et la partie formelle s'est déroulée selon l'ordre du jour proposé et approuvé à l'unanimité.

Le procès-verbal de 2017 a été approuvé à l'unanimité, ainsi que le rapport d'activité, présenté sous forme de diaporama par plusieurs membres du comité.

Les comptes de 2017 ont été présentés, ainsi que le rapport des deux vérificateurs de l'organe de contrôle des comptes.

L'assemblée a donné sa décharge au comité pour sa gestion en 2017, avec 24 oui et deux abstentions.

Le comité a ensuite présenté sa proposition de modifications des statuts, point par point, résultant, après discussions et ajustements en :

- Révision de la forme écrite des buts de l'association, dans le but de l'alléger tout en conservant exactement le sens ;
- Réinsertion des cotisations dans les ressources de l'association ;
- Retour à la cotisation pécuniaire obligatoire pour les membres ;
- Retour à deux catégories de membres cotisants : individuels et collectifs et retrait de la notion de membres sympathisants (les deux catégories de membres ont les mêmes droits et devoirs) ;
- Les demandes d'adhésion sont simplement validées par le comité ;
- Le non-paiement de la cotisation implique la perte de la qualité de membre ;
- Les mandats des membres du comité passent de deux à quatre ans, dans le but d'être plus proche des recommandations de bonne gouvernance de ZEW0 et NPO Swiss Code ;

La révision des statuts a été approuvée à l'unanimité moins une abstention.

Observation : les personnes optant pour ne pas cotiser en 2018 ne seront plus considérées comme membres, mais comme des « supporters », conservant certains accès privilégiés sur la plateforme.

La proposition du retour à une cotisation pécuniaire ayant été approuvée, plusieurs propositions de valeur ont été ensuite données :

- CHF 120.-
- CHF 90.-
- CHF 60.- (choisie par 14 voix)

La proposition du comité, consistant à fixer la première cotisation d'un membre au prorata du mois d'inscription a été retenue.

Le comité a ensuite présenté sa proposition stratégique pour les années 2018 à 2022 avec, entre autres, les points suivants :

- Refonte de la « boîte à outils » actuelle en un modèle de parcours et activités, avec refonte du graphisme ;
- Développement de l'application MySBM (version bêta disponible) ;
- Développement d'un programme de formation digitale pour des formateurs et coaches en entrepreneuriat social et micro-entrepreneuriat, principalement locaux en Afrique et en France ;
- Développement de la bibliothèque de modèles d'affaires sociaux en *open source*.

Cette proposition stratégique a été approuvée à l'unanimité.

Deux membres quittant le comité, Christophe Bourriez et Nicolas Gachet ont été remerciés pour leurs contributions au cours des dernières années et le comité a lancé l'appel à candidatures. Se sont présentés :

- Corinne Spielewoy ;
- Marie-Dominique Raffier ;
- Benjamin Cléry ;
- Jonathan Gockel (arrivé à quasi 21 heures, bloqué sur l'autoroute Genève-Lausanne).

Les trois premiers candidats ont été élus à l'unanimité et l'élection de Jonathan Gockel a été réalisée après l'AG, par voie électronique. Jonathan Gockel a été élu par 20 votes en sa faveur, 13 abstentions et 0 vote contre.

La partie formelle étant conclue, François Rossier a complété les aspects financiers de la stratégie, en présentant le concept de financement partiel des prochaines actions par la création de la coopérative SOBUCA.

Le comité